



Bruxelles, le 31 mai 2022

CM 3349/22

JAI
ASILE
MIGR

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant:	Zuzana HORVATHOVA
Tél./Fax:	+32.2.281.39.45
Objet:	Conseillers JAI (Asile)
Date:	3 juin 2022
Heure:	14:30
Lieu:	CONSEIL BÂTIMENT JUSTUS LIPSIUS Rue de la Loi 175, 1048 BRUXELLES

Format: 1+0

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Proposition modifiée de **RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL** relatif à la création d'"Eurodac" pour la comparaison des données biométriques aux fins de l'application efficace du règlement (UE) XXX/XXX [règlement relatif à la gestion de l'asile et de la migration] et du règlement (UE) XXX/XXX [règlement relatif à la réinstallation], pour l'identification des ressortissants de pays tiers ou apatrides en séjour irrégulier, et relatif aux demandes de comparaison avec les données d'Eurodac présentées par les autorités répressives des États membres et par Europol à des fins répressives et modifiant les règlements (UE) 2018/1240 et (UE) 2019/818

9542/22 (*sera diffusé sous peu*)

3. Convergence des pratiques en matière d’asile et amélioration des échanges d’informations entre autorités¹

9540/22 : feuille de route pour la convergence

9541/22 : cahier des charges pour l’échange d’informations

4. Divers

NB: Les documents du Conseil sont disponibles sur le Portail des délégués. Les commis de salle fourniront des exemplaires supplémentaires sur demande dans les plus brefs délais.

¹ EUAA participe à ce point de l’ordre du jour.